



# REGLEMENT DE CONSULTATION

## N° 25EMD054M

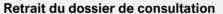
# Prestations de NETTOYAGE DES LOCAUX pour le site des Résidences d'étudiants IMT NORD EUROPE à DOUAI

**IMPORTANT: Visite obligatoire du site** 



Date limite de réception des offres

Lundi 01 DÉCEMBRE 2025 à 12 h 00



+

Renseignements complémentaires

+

Réponse électronique obligatoire sur le profil acheteur



## Par voie électronique exclusivement :

https://www.marches-

publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2882462&org Acronyme=a4n

ou

https://www.marches-publics.gouv.fr + n° de la consultation

Ce document décrit les règles de la procédure de passation ; il n'a pas de valeur contractuelle.

## 1. OBJET DU MARCHE

La présente consultation a pour objet les prestations de nettoyage des Résidences des étudiants de l'IMT NORD EUROPE.

#### 2. DÉCOMPOSITION EN LOTS

La prestation n'est pas allotie – elle concerne uniquement le site des résidences d'étudiants situées au Centre-ville de Douai (rue du Grand Bail, rue du Kiosque, place de Mons).

## 3. PROCEDURE DE PASSATION - FORME DU MARCHE

Le marché est passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert conformément aux dispositions de l'article R2124-2 du code de la commande publique.

Ce marché prendra la forme d'un accord-cadre monoattributaire qui donnera lieu à l'émission de bons de commande conformément aux dispositions des articles R.2162-2 et suivants du Code de la commande publique.

Cet accord-cadre est établi sans minimum, avec un maximum conformément aux dispositions du code de la commande publique. Le montant maximum par année est :

DESIGNATION	MONTANT maxi € HT / AN
Site les Résidences d'étudiants - Douai	150 000

Il convient de préciser que le montant maximal indiqué n'est pas un montant de consommation envisagée sur la durée du marché. Il correspond à une estimation d'un seuil, au-delà duquel le marché prendra obligatoirement fin, que le marché soit arrivé ou pas, à son échéance.

Il s'exécute par l'émission de bons de commande au fur et à mesure des besoins exprimés par IMT NORD EUROPE. Les bons de commande pourront être émis jusqu'au dernier jour de validité du marché.

## 4. DUREE DE VALIDITE DU MARCHE - DEBUT D'EXECUTION

Le marché débutera au 1<sup>er</sup> janvier 2026 si la notification est réalisée avant le 31 décembre 2025. Si la notification est postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2026, le marché débutera à compter de sa notification et sa durée initiale se limitera au 31 décembre 2026.

Il pourra être reconduit DEUX fois de manière expresse, par période de 12 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2028. La reconduction éventuelle fera l'objet d'une notification écrite du Pouvoir Adjudicateur au minimum trois (3) mois avant l'échéance initiale.

Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

# 5. VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

#### 6. VISITE OBLIGATOIRE DES SITES

Pour que la proposition du candidat soit reconnue comme valable, celui-ci devra avoir impérativement visité les lieux. A l'issue de celle-ci, une attestation de visite lui sera remise. Le soumissionnaire devra impérativement joindre cette attestation à son offre.

Les visites s'effectueront sur rendez-vous. Le candidat devra prendre contact avec : M. Sylvain HADOUX au 06.60.45.68.67.

## 7. FORME JURIDIQUE

Les candidats peuvent présenter une offre, soit en tant qu'opérateur économique individuel, soit sous forme de groupement solidaire ou de groupement conjoint. Le mandataire ne pourra être le même pour plusieurs groupements.

#### 8. CLAUSES ENVIRONNEMENTALES

Dans une volonté de protection de l'environnement, il est fait application de l'article 38 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marché publics, en prévoyant des conditions d'exécution des prestations comportant des éléments à caractère environnemental tel que mentionné à l'article « Qualité des produits » du CCTP.

#### 9. CONFIDENTIALITE

L'attention du candidat est appelée sur l'engagement de confidentialité souscrit à l'occasion du dépôt de sa candidature et de son offre.

#### 10. MODALITES DE MODIFICATION DU MARCHE EN COURS D'EXECUTION

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit de recourir à des clauses de réexamen incluses au CCAP de la présente consultation en application de l'article R2194-1 du Code de la commande publique.

## 11. CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation contient les pièces suivantes :

- ✓ Le règlement de consultation (R.C.)
- ✓ L'acte d'engagement (A.E.)
- ✓ Le bordereau de prix
- ✓ Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.)
- ✓ Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.).
- ✓ Les plans
- ✓ Le certificat de visite
- ✓ L'effectif tranche horaire

## 12. RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier pourra être téléchargé à l'adresse suivante :

https://www.marches-

publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2882462&orgAcronyme=a4n

Afin de pouvoir décompresser et lire les documents mis à disposition par la personne publique, les soumissionnaires devront disposer des logiciels permettant de lire les formats suivants : Adobe® Acrobat® (.pdf) et les fichiers compressés au format Zip® (.zip).

#### 13. MODALITES DE REPONSE

Le dépôt des offres se fera exclusivement par la voie dématérialisée. La signature électronique n'est pas obligatoire.

Les soumissionnaires devront déposer leur offre sur le site :

https://www.marches-

publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2882462&orgAcronyme=a4n

Le soumissionnaire ne doit pas :

- utiliser certains formats, notamment les ".exe" ou autres exécutables,
- utiliser certains outils, notamment les "macros".

Le soumissionnaire doit faire en sorte que sa candidature et/ou son offre ne soit pas trop volumineuse en compressant les documents au format Zip ® (.zip). Le niveau de sécurité minimum requis est le niveau 2. Les formats de signature de référence acceptés sont Pades, Cades, Xades.

#### 14. PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Les offres seront rédigées en français.

Le dossier à remettre par les candidats comprendra les pièces suivantes ci-après énumérées.

L'utilisation du formulaire Document Unique de Marché Européen « DUME » est acceptée en remplacement des formulaires DC1 et DC2 - à l'exception des candidats qui se présentent en groupements d'entreprises, des candidats qui se présentent avec un sous-traitant, ou des candidats étrangers.

Le dossier de réponse doit comprendre les documents de candidature et ceux relatifs à l'offre technique et commerciale.

Chaque candidat devra produire un dossier électronique complet et rédigé en langue française qui contiendra d'une part, l'ensemble des pièces justificatives à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

#### **DOCUMENTS DE LA CANDIDATURE:**

Les formulaires nécessaires sont téléchargeables sur le site internet du Ministère des Finances : https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics

- Déclaration du candidat dûment renseignée (formulaire DC2)
- Lettre de consultation (formulaire DC1)
- Justificatifs attestant que le candidat ne se trouve pas dans un des cas d'interdiction de soumissionner, mentionnés au Code de la commande publique (extrait Kbis), déclaration sur l'honneur datée et signée attestant du respect des obligations sociales et fiscales.
- Renseignements concernant la capacité économique & financière (qualifications certifications, agréments utiles dans le cadre de l'objet du présent marché)
- Note de présentation de l'entreprise : forme, structure financière, moyens humains, moyens matériels...
- Liste de 5 (cinq) **références contrôlables** de marchés de même type (organisme, nom de la personne à contacter, numéro de téléphone)
- Attestation de visite obligatoire des sites

Si l'on constate que des pièces ou informations demandées ci-avant énumérées sont absentes ou incomplètes, il sera demandé aux candidats de compléter leur dossier de candidatures dans un délai qui ne pourra être supérieur à 3 jours.

## DOCUMENTS RELATIFS A L'OFFRE TECHNIQUE ET COMMERCIALE :

Les candidats fourniront pour chacun des lots auxquels ils candidatent les pièces suivantes :

- Acte d'engagement (formulaire ATTRI1) complété, daté et signé,
- accompagné du document intitulé « effectif présent par tranche horaire »
- Bordereau de prix
- Note de synthèse sur les dispositions choisies en termes de sécurité (notamment les travaux de

vitrerie)

- Notice explicative sur les moyens mis en oeuvre pour une prestation irréprochable et en toute sécurité (encadrement : rôle du chef d'équipe, temps passé à l'organisation, visites du contrôleur, méthode de contrôle qualité) article 1-6 du C.C.A.P.
- Dossier Développement durable.
- RIB (BIC et IBAN obligatoires),
- Tout renseignement que le candidat jugera utile afin de présenter le fonctionnement de son entreprise

-----

Le marché ne pourra être attribué au candidat retenu que sous réserve que celui-ci produise les formulaires 3666 et URSSAF (attestations sociales et fiscales) de moins de 6 mois dans un délai de 5 jours à compter de la demande du pouvoir adjudicateur.

L'attributaire est invité à déposer tous les 6 mois, ses attestations sur la plateforme en ligne sécurisée mise à disposition gratuitement à l'adresse suivante : <a href="https://declarants.e-attestations.com">https://declarants.e-attestations.com</a>

Il pourra toutefois, les adresser au pouvoir adjudicateur, mais il devra privilégier le dépôt sur la plateforme e-Attestations.

## **COPIE DE SAUVEGARDE**

Le candidat a la possibilité de faire parvenir au Pouvoir Adjudicateur, une copie de sauvegarde sur support physique électronique (clé USB) ou sur support papier.

Cette copie de sauvegarde doit répondre aux exigences réglementaires en matière de signature. Elle doit être envoyée en pli recommandé, affranchi avec accusé de réception postal et parvenir avant les date et heure limites de remise des plis précisées sur la page de garde, à :

IMT NORD EUROPE - Direction des Affaires Financières - Marchés Publics – Annie DEMSKI 941 rue Charles Bourseul CS 10838 - 59508 DOUAI Cedex

Cette copie devra comporter la mention lisible de " copie de sauvegarde – Intitulé du marché – Nom du candidat - Ne pas ouvrir ".

#### **VIRUS**

Les candidats doivent s'assurer que les fichiers transmis ne comportent pas de virus. Si un virus est détecté dans l'offre remise électroniquement celle-ci n'est pas ouverte. La copie de sauvegarde peut alors être utilisée le cas échéant sous condition qu'elle ne contienne pas non plus de virus. Dans le cas contraire l'offre est rejetée et le candidat est averti grâce aux renseignements saisis lors de l'identification.

# 15. VARIANTES / PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES

Sans objet.

#### 16. SELECTION DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES

## Critères de recevabilité des candidatures :

- a) Conformité des pièces administratives
- b) Garanties et capacités financières (chiffre d'affaires) professionnelles et techniques du candidat (moyens matériels et humains)
- c) Attestation de visite

Conformément à l'article R.2144-2 du Code de la commande publique, et avant de procéder à l'examen des candidatures, si le représentant du pouvoir adjudicateur constate que des pièces mentionnées à l'article R.2143-11 du Code de la commande publique dont la production était réclamée sont absentes ou incomplètes, il peut décider de demander à tous les candidats de produire ou compléter ces pièces dans un délai approprié et identique pour tous les candidats : le délai imparti par le représentant du pouvoir adjudicateur au candidat pour remettre ces documents sera ne pourra être supérieur à 10 jours. Le représentant du pouvoir adjudicateur en informe les autres candidats qui ont la possibilité de compléter leur candidature dans le même délai.

Seuls les soumissionnaires dont les candidatures auront été admises et les offres auront été déclarées conformes au CCTP pourront être examinées.

## Critères d'analyse des offres pondérés :

Pour le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse, il sera tenu compte des critères cidessous avec leur pondération :

Critère 1 - Prix des prestations : 60 % (prix 50 % + prix horaire en régie 10 %)

Critère 2 - Juste évaluation du nombre d'heures prévues pour l'exécution de la prestation et cohérence

avec le point précédent : 20 %

Critère 3 – Dossier technique: 20 % (développement durable 10 % + vitrerie 10 %)

#### Modalités de calcul des critères :

# Pour le critère n°1

Note prix = (Offre moins-disante / Offre à noter) x 50 Note régie = (Offre moins-disante / Offre à noter) x 10

Note prix des prestations = note prix + note régie

## Pour le critère n°2

Volume horaire sur 20 = horaire estimatif de référence de l'Ecole – 1 point pour 500 heures par volume estimé par le candidat.

## > Pour critère n°3

Pour chacun des sous-critères, les candidats vont obtenir un nombre de points en appliquant la grille d'évaluation suivante :

Appréciation	Nombre de points sur 10
Proposition très satisfaisante, standard élevé, plus-value technique	10
Proposition satisfaisante, répond à la demande	8
Proposition assez satisfaisante, présence de quelques observations mineures	5
Proposition insuffisante	2
Absence d'information ou incompréhension totale ou informations hors sujet	0

# La note finale :

La note finale sera obtenue par l'addition des notes des critères 1 + 2 + 3.

#### 17. CONFIDENTIALITE

L'attention du candidat est appelée sur l'engagement de confidentialité souscrit à l'occasion du dépôt de sa candidature et de son offre.

## **18. AUTRES RENSEIGNEMENTS**

## **UNITE MONETAIRE DU MARCHE**

Le candidat est informé que l'Euro est l'unité monétaire du marché.

#### **NEGOCIATION**

Sans objet.

## **MODIFICATION DU DOSSIER DE CONSULTATION**

IMT NORD EUROPE se réserve la possibilité d'apporter, au plus tard 8 jours avant la date fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats doivent alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet. Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

#### RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront impérativement faire parvenir au plus tard 8 jours avant la date de remise des offres, une demande écrite sur la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante :

https://www.marches-

publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2882462&orgAcronyme=a4n

Dans l'onglet «2. Questions » de la consultation.

Une réponse sera alors adressée à toutes les opérateurs économiques ayant retiré le dossier de consultation.